

-elle en égarant du côté d'Albert un coup d'œil chargé de tendresse. Je suis bien certaine que ce n'est point pour me choisir un mari que mes parents vont donner des fêtes. Est-ce que je me trompe, père ?

—Qui sait ? répondit l'ex-architecte. M. Servet n'a peut-être pas tort... Tu ne dois avoir aucune envie de coiffer sainte Catherine, et pour trouver un bon mari il faut le chercher...

Mlle Bressolles devint pourpre.

—Nous avons pour cela beaucoup de temps, balbutia-t-elle.

—Sans doute... sans doute... Il est certain qu'à ton âge ce n'est point le temps qui manque... mais il vaut mieux s'y prendre d'avance... N'est-ce pas, M. Servet ?

—Assurément... D'ailleurs, rien n'obligera mademoiselle à se hâter de faire un choix...

—Mon cher artiste, reprit M. Bressolles, nous inaugurerons dans une quinzaine de jours ces réceptions qui me causent un si profond effroi... J'espère que vous nous ferez le plaisir et l'honneur d'y assister ?

—N'en doutez pas, monsieur... J'accepte avec le plus vif plaisir... comptez sur moi...

Marie tira de sa poche un élégant carnet à couverture d'ivoire, et prenant un crayon, s'écria :

—Je vous inscris le premier sur la liste des invitations...

—Merci mille fois, mademoiselle...

Albert prêtait l'oreille.

Son cœur battait à rompre sa poitrine et sa pâleur augmentait encore.

Quoi, en sa présence, on invitait Gabriel et on l'oubliait, lui qui aurait donné tout au monde pour être admis dans la maison de Marie, dans l'intimité de sa famille !...

Un tel oubli était-il involontaire ?

Peut-être, mais alors, étant données les circonstances dans lesquelles il se produisait, il devenait blessant...

Sur quels motifs d'indignité pouvait se fonder son exclusion ?...

Albert se posait ce problème et sentait monter à ses yeux des larmes de honte et de colère.

Marie allait refermer son carnet.

—Quelle distraction... s'écria tout à coup M. Bressolles de sa grosse voix bonne enfant.

—Une distraction ?... répéta la jeune fille.

—Oui, parbleu !...

—Laquelle ?...

—Tu vas remettre ton carnet dans ta poche, et tu as oublié de joindre le nom de M. Albert de Gibray à celui de notre cher et grand artiste !... C'est impardonnable ! !

Marie rougit jusqu'à la racine des cheveux, tandis qu'une immense joie envahissait son âme.

Depuis le début de l'entretien elle pensait sans cesse à Albert, mais elle n'osait parler la première d'une invitation, précisément parce qu'elle avait l'ardent désir que cette invitation fût faite.

Albert, lui, se sentit renaître, tandis que le plus vif incarnat remplaçait la pâleur de son visage.

—Voilà une distraction réparée... fit la jeune fille radieuse, en serrant son carnet et son crayon.

—Comment vous remercier, monsieur ?... balbutia le fils du juge d'instruction.

—En ne manquant à aucune de nos soirées... répondit Ludovic Bressolles.

—Je me garderai bien d'y manquer, soyez-en sûr !

—Croyez-vous que si j'adressais une invitation à monsieur votre père, il me ferait l'honneur de l'accepter ?...

—A cela, monsieur, il m'est impossible de répondre, Mon père est magistrat, vous le savez, et c'est à lui que le parquet confie les affaires les plus importantes.

Le travail absorbe toutes ses journées, prend une partie de ses nuits et ne lui permet jamais d'aller dans le monde... Mais qu'il accepte ou qu'il refuse, il sera fier et reconnaissant de la distinction dont vous avez bien voulu me rendre l'objet...

—Je l'inviterai quand même, répliqua l'ex-architecte, et s'il consent à faire une exception en notre

faveur, nous en serons heureux... Mais je bavarde... et le temps passe... Voilà que nous venons de perdre encore une demi-heure... Je vous laisse travailler, monsieur Servet, et je cours chez mon tapissier.

Ludovic Bressolles appuya ses lèvres sur le front de sa fille et sortit.

—Veuillez prendre la pose, mademoiselle... dit l'artiste.

Et la séance commença.

IX

Lartigues et Verdier restaient aux aguets, selon leur coutume, et se tenaient sans cesse sur leurs gardes ainsi que le font en campagne de prudents capitaines qui veulent éviter toute surprise.

Ils avaient résolu de chercher de leur côté la piste de Ludovic Bressolles, pendant que Maurice était à Vic-sur Braisnes, et ils combinaient divers moyens d'arriver à leur but.

Nous voici en règle avec la situation présente de nos principaux personnages, et rien ne nous empêche de suivre pas à pas les agissements d'Aimée Joubert.

En quittant le cimetière du Père-Lachaise elle avait regagné la rue Meslay, afin, d'y reprendre son costume habituel et son visage de tous les jours ; puis, après avoir déjeuné à la hâte dans un petit restaurant du boulevard, elle s'était rendue chez un photographe que la Préfecture de police employait souvent, et lui avait remis le bouton de manchette en lui recommandant de faire le cliché sans retard et de tirer le plus vite possible deux cents épreuves.

Ceci fait la Morgue reçut pour la seconde fois sa visite et elle soumit les vêtements des deux victimes à de nouvelles et minutieuses investigations.

Les doublures furent entièrement décousues et les moules des boutons d'étoffe examinés l'un après l'autre.

La policière espérait trouver des indices qui, joints à ceux qu'elle possédait déjà, pourraient la guider dans une si mystérieuse affaire.

Les recherches furent sans résultat.

Désappointée, mais non découragée, elle se fit conduire rue de la Victoire et s'enferma pour réfléchir, après avoir donné l'ordre à sa servante Madeleine de ne la déranger sous aucun prétexte.

A six heures, elle dîna solitairement.

A neuf heures et demie elle retourna rue Meslay où nous savons qu'elle avait donné rendez-vous à Jodelet et à Martel.

Les deux détectives ne furent point en retard.

A l'heure indiquée ils arrivèrent, munis du relevé des livres de police des hôtels où l'on avait trouvé trace des voyageurs ayant quitté Paris dans la journée du 21 décembre.

Ces voyageurs n'étaient pas nombreux.

Martel apportait, en outre, les noms des récidivistes détenus en ce moment dans les prisons de Paris.

De plus, il s'était informé de l'endroit où se réunissaient volontiers Galoubet et Sylvain Cornu.

Aimée Joubert jeta les papiers sur le bureau.

—J'examinerai cela à loisir... dit-elle.

—Est-ce tout pour aujourd'hui ? demanda Jodelet.

—C'est tout.

—Quels sont les ordres pour demain ?

—Demain, vous, Jodelet, vous viendrez me prendre ici à dix heures du matin...

—Et moi ? fit Martel.

—Vous irez rue Montorgueil, répondit la policière, vous visiterez avec soin les environs de l'hôtel où le cocher du loueur Binet a fait halte, croyant y déposer deux voyageurs... Vous verrez s'il existe près de là une bouche d'égoût.

—Une bouche d'égoût ? répéta Martel.

—Oui, et si elle existe vous la ferez immédiatement explorer... Il importe de savoir si le meurtrier n'y aurait pas jeté l'arme dont il s'est servi... Demain soir, à six heures, vous viendrez ici me rendre compte du succès de vos recherches.

—C'est compris.

—Vous pouvez vous retirer, je n'ai plus besoin de vous, mais Jodelet restera encore avec moi.

Martel prit congé.

La policière le reconduisit jusqu'à la porte extérieure, qu'elle referma derrière lui.

—Maintenant, dit-elle à Jodelet en revenant à sa-seoir près du bureau sur lequel se trouvaient les notes précédemment remises, examinons ensemble les noms des voyageurs partis de Paris le 21...

Et, prenant les feuilles, elle se mit en devoir de les consulter.

—Que diable espérez-vous trouver là dedans ? interrogea Jodelet.

—C'est bien simple... Si l'assassin habitait un hôtel, il a dû le quitter aussitôt après le crime commis, dans l'espoir de faire perdre sa trace à la police... Un nom malsonnant, une indication douteuse, doivent donc attirer notre attention... Nous aurions à l'hôtel le signalement du voyageur suspect et nous nous mettrions aussitôt en chasse sur sa piste...

—Mais, s'il n'était plus en France ?

—Nos agents de Londres, de Belgique ou d'Allemagne nous suppléeraient... Au besoin nous agirions nous-mêmes.

—Supposez-vous que l'assassin soit étranger ?

—Je crois que d'anciens forçats sont dans l'affaire... Ces forçats, très habiles et munis de papiers en règle, habitent habituellement l'étranger.

—Bref, vos soupçons s'arrêtent sur quelqu'un ?

—Oui.

—Cherchons donc.

Les feuilles, nous croyons l'avoir dit, étaient classées par arrondissement.

Chaque arrondissement était divisé par colonnes.

Ces colonnes renfermaient le nom de l'hôtel d'où un voyageur était parti à la date indiquée ; le nom de la rue ; le numéro de la maison ; le nom du voyageur copié sur le registre ; sa profession ; son âge ; son lieu de naissance ; la date de son entrée dans l'hôtel ; la nomenclature des papiers dont il était muni et d'après lesquels l'inscription avait été faite.

Tout cela simplifiait énormément le travail des recherches.

Le premier arrondissement ne comportait que deux noms, celui d'un voyageur de commerce domicilié à Lyon, et celui d'une jeune femme de Bourges, voyageant avec ses deux petits enfants et sa femme de chambre.

—Il n'y avait rien d'insolite, rien qu'il fût nécessaire d'approfondir.

La feuille du deuxième arrondissement contenait quatre noms.

Aimée Joubert lut vivement les trois premiers.

Elle s'arrêta au dernier.

—Oh ! oh ! fit-elle en fronçant le sourcil, voilà qui mérite attention...

—Quoi ? demanda Jodelet.

—Ceci... Ecoutez...

Et la policière lut à voix haute :

" Hôtel des Pays-Bas, rue de Grammont, Thermis (Jules), propriétaire, né à Izelles, Belgique, cinquante ans, entré le 8 décembre, sorti le 21... Papiers déposés : Passeport belge, délivré à Bruxelles, en date du 5 décembre."

Mme Rosier, après avoir achevé, regarda Jodelet.

—Eh bien ! mais, dit ce dernier, il n'y a là rien qui me frappe... rien absolument... Ce Jules Thermis ne saurait être suspect, ce me semble, par l'unique raison qu'il est belge...

—Cela me frappe, moi, et beaucoup... répliqua la policière.

—Pourquoi ?

—Parce que je sais des choses que vous ignorez, celle-ci entre autres : Le scélérat que je soupçonne se trouvait à Bruxelles il y a environ un mois... Il y arrivait après avoir quitté la Suisse... Demain, d'ailleurs, nous saurons à quoi nous en tenir... Copiez le nom et les détails qui s'y rapportent ; vous irez à la Préfecture de police et vous prierez le chef de la sûreté de faire demander par dépêche à l'un de nos agents si un passeport a été délivré, pour le 5 de ce